



FORMATION TRAVAIL EN HAUTEUR

Conforme au décret du 03 septembre 2004 et à la circulaire du 27 juin 2005

INFORMATIONS

> Public :

L'ensemble du personnel devant intervenir en hauteur même occasionnellement

> Pré-requis :

Aucun

> Durée :

7 heures

> Nombre de stagiaires :

6 stagiaires maximum

> Méthodes utilisées :

Participative / active
Directive / démonstrative
Applicative

> Outils pédagogiques :

Power Point
Paper Board
Film vidéo
Remise d'un support à chaque stagiaire

> Validation :

Contrôle continu et tests
Remise d'une attestation de fin de formation

> Recyclage préconisé :

Tous les 5 ans

> Objectifs pédagogiques :

- Être capable d'exercer son métier en hauteur en utilisant en toute sécurité les équipements de protection individuel et/ou collectif anti chute

> Programme :

- Accueil des stagiaires
- Présentation de la formation et de son organisation

Théorie

- Sensibilisation aux risques
- Normes et réglementations
- Présentation du matériel
- Règles d'utilisation et de sécurité
- Possibilités et limites d'utilisation
- Procédures avant l'utilisation
- Procédures pendant l'utilisation
- Procédures après l'utilisation

Pratique

- Présentation du matériel sur site
- Mise en pratique dans les conditions de travail réelles

Port du harnais
Mise en place de ligne de vie
Travail sur toiture
Travail sur corde
....selon la demande

- Bilan de la formation